

 <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CNIG <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Conseil national de l'information géolocalisée</p> <p>Commission des Standards REF : CNIG 2025.<xxx></p>	<p><i>Groupe de Travail animé par :</i></p> <p><i>Julie Drieu Département de la Drôme</i></p> <p><i>Aurélie Andry Pôle Ressources National Transition Ecologique et Sports de Nature</i></p>
<p>GT Standard PDIPR COMPTE-RENDU DE REUNION (visioconférence)</p>	
<p>Objet : Réunion rapporteurs des ateliers du mardi 03/02/2026 de 14h00 à 16h00.</p>	

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Définitions
3. Echanges sur les Objectifs, Usages et Acteurs
4. Prochaines étapes

Accès aux présentations disponibles sur <https://cnig.gouv.fr/groupe-de-travail-plans-departementaux-des-a30072.html>

Liste des participants

Animateur(s) : Julie Drieu, Aurélie Andry

Frédéric Delhoume – CD 30
Isabelle Gravil – CD 47
Eric Ravenet - CD 22

Sébastien Baholet – CD 58
Christophe Jeanjean – CD 30
Emilie Dedieu – CD 26

Relecture du compte-rendu	25/03/2026	Les participants.
Validation du compte-rendu	31/03/2026	Les participants.
Prochain rendez-vous à programmer		

1) Introduction

Le groupe de travail « Standard de données CNIG – PDIPR » réunit ~120 inscrits ; quatre ateliers ont été tenus (9 & 11/12/2025, 13 & 15/01/2026) avec une soixantaine de participants pour travailler sur la Phase 1.

Cette réunion des rapporteurs de chaque atelier a permis de consolider les apports et d'aboutir à un vocabulaire partagé et une vision commune.

Deux objectifs guidaient la phase 1 :

- Se donner des définitions communes des termes clés pour éviter les ambiguïtés,
- Explorer la notion de PDIPR à travers les prismes Objectifs – Usages – Acteurs pour préparer la phase 2 (structuration du standard).

2) Définitions

Voie

Support physique présent sur le terrain qui permet le déplacement. Elle se caractérise par ses caractéristiques techniques (largeur, revêtement, etc.) et/ou par son statut juridique (chemin privé, chemin rural, voie publique, etc.).

✓ Synonymes (types de voie) : chemin, sentier, route, allée, piste, etc.

Itinéraire

Indication du chemin à suivre pour se déplacer d'un point A à un point B.

> Notion d'équipement

Les indications peuvent être physiques (balisage, signalétique), cartographique ou numérique (trace GPS). L'itinéraire peut être une boucle, un aller simple, un aller-retour. Il peut également inclure les accès aux sites de pratique. L'itinéraire est le plus souvent construit pour une activité donnée (cf « Randonnée ») et donc associé via le terme « Itinéraire de randonnée ».

La continuité spatiale (maintien de l'ouverture et l'accessibilité des voies) et temporelle (pérennisation des accès dans le temps mais notion de saisonnalité possible) est recherchée.

✓ Synonymes : parcours, circuit, trajet, accès.

Randonnée

Activité de loisir consistant en une promenade que l'on fait à pied, à VTT, à cheval, à ski, etc. sur un circuit le plus souvent balisé.

> Notion d'activité

Une randonnée est relative à une activité définie ce qui permet de caractériser l'itinéraire qui lui sert de support (temps de parcours, difficulté, type de balisage, etc. > cf « Itinéraire »).

✓ Synonymes : balade, promenade, excursion.

Tronçon

Segment, partie d'une ligne, d'une voie.

Le découpage des tronçons est à définir : statut juridique des voies, type de voie, intersections s'ils constituent un réseau, etc.

✓ Synonymes : fraction, segment.

= Unité de base la plus modulable pour la construction d'une donnée PDIPR

Réseau

Ensemble formé de lignes ou d'éléments qui communiquent ou s'entrecroisent. Il peut être constitué de tronçons, de voies ou d'itinéraires selon les modalités de gestion mises en place.

Plan

Structuration, planification d'une politique ou d'une stratégie, parfois encadrée par la loi.

✓ Synonyme : schéma.

3) Echanges sur les Objectifs, Usages et Acteurs

Les différents échanges sont schématisés sur la carte mentale amendée pendant la réunion et consultable en annexe.

3.1 Objectifs

- Recensement

Le recensement peut partir des voies/chemins (réalité physique et statuts juridiques) et/ou des itinéraires (offre construite), selon les choix de gestion de chaque département ; l'exhaustivité n'est pas un impératif en soi, elle relève d'une stratégie locale. L'enrichissement porte aussi sur l'accessibilité (y compris intermodalité) et les activités supportées. Ce socle sert ensuite aux fonctions de gestion, de connaissance et de diffusion (référentiel commun).

- Conservation / Protection

Deux priorités se dégagent : la pérennisation des itinéraires et le maintien des continuités physiques (linéaires praticables) et leur continuité temporelle (prise en compte des fermetures saisonnières, chasse, enneigement, crues, aléas climatiques). Les chemins ruraux sont identifiés comme un patrimoine et un réservoir stratégique pour recomposer ou sécuriser le réseau dans le temps, face aux effets de remembrement et aux pressions d'usage. Le PDIPR fait office de protection juridique.

- Gestion

Le PDIPR est un document vivant dépendant :

- de mises à jour régulières
- de changements de décisions politiques locales (élections, priorités d'EPCI, etc.)
- du suivi des conventions (particulièrement fragile en domaine privé)

La gestion englobe entretien, aménagements et balisage, ainsi que la conciliation des usages et la gestion des déviations. Plusieurs ont rappelé que sans valorisation, certains chemins finissent par disparaître (perte d'usage et d'entretien).

La notion de balisage est une caractéristique d'un itinéraire (présence terrain ou numérique/GPX), mais pas une condition d'inscription au PDIPR.

- Valorisation

La valorisation sert de levier pour financer/garantir l'entretien et canaliser la fréquentation (préservation des milieux). Elle s'appuie sur une sélection qualitative (patrimoine/paysage, sécurité, critères de développement, accessibilité des publics). Elle permet aussi de réguler la pression (éviter la surfréquentation sur des sites sensibles).

- Stratégie politique

Piloter la politique PDIPR suppose des partenariats (département–communes–EPCI–gestionnaires...), la concertation, et l'articulation avec d'autres schémas/dispositifs (ex. PDESI) et la planification urbaine (PLU/PLUi), notamment pour sécuriser les continuités et flécher les aides/subventions. Plusieurs départements utilisent l'inscription dans ces cadres pour conditionner des financements.

3.2 Usages

- Construction

En interne aux Départements, le PDIPR est un outil administratif et juridique, potentiellement opposable (point à sécuriser juridiquement) et un outil stratégique (priorisation, gouvernance). C'est également un outil de gestion qui permet les processus d'inscription, d'arbitrage et de planification (réseaux, balisages, conventions).

Construction de la donnée : qualification, mise à jour (généalogie, fraîcheur), représentation cartographique adaptée, et diffusion d'une donnée de référence à plusieurs partenaires et publics (webcarto métiers, portails partenaires)

L'interopérabilité et la question de l'Open Data sont des besoins forts mis en avant.

- Exploitation

Vers l'extérieur, la donnée sert la promotion/valorisation (touristique et territoriale) sous différentes formes (webcarto, éditions papier, traces GPX téléchargeables), c'est un support des pratiques sportives de nature.

Permet de participer au développement local (aménagement de proximité dans les territoires ruraux).

- Support d'avis administratifs

Pour les documents d'urbanisme, les questions foncières et de remembrement, éclaire des contentieux, et alimente d'autres systèmes (ex. services de l'État, IGN, plateformes externes).

3.3 Acteurs

- Acteurs de la mise en œuvre / producteurs

Le Département est chef de file/instructeur du PDIPR ; les Communes délibèrent et portent les décisions localement. Les EPCI jouent un rôle opérationnel central (animation de terrain, parfois délibérations selon pratiques locales) et interfacent souvent la valorisation touristique. Cette articulation Département–Communes–EPCI est ressortie comme le noyau dur de l'instruction et de l'opérationnel.

- Acteurs associés

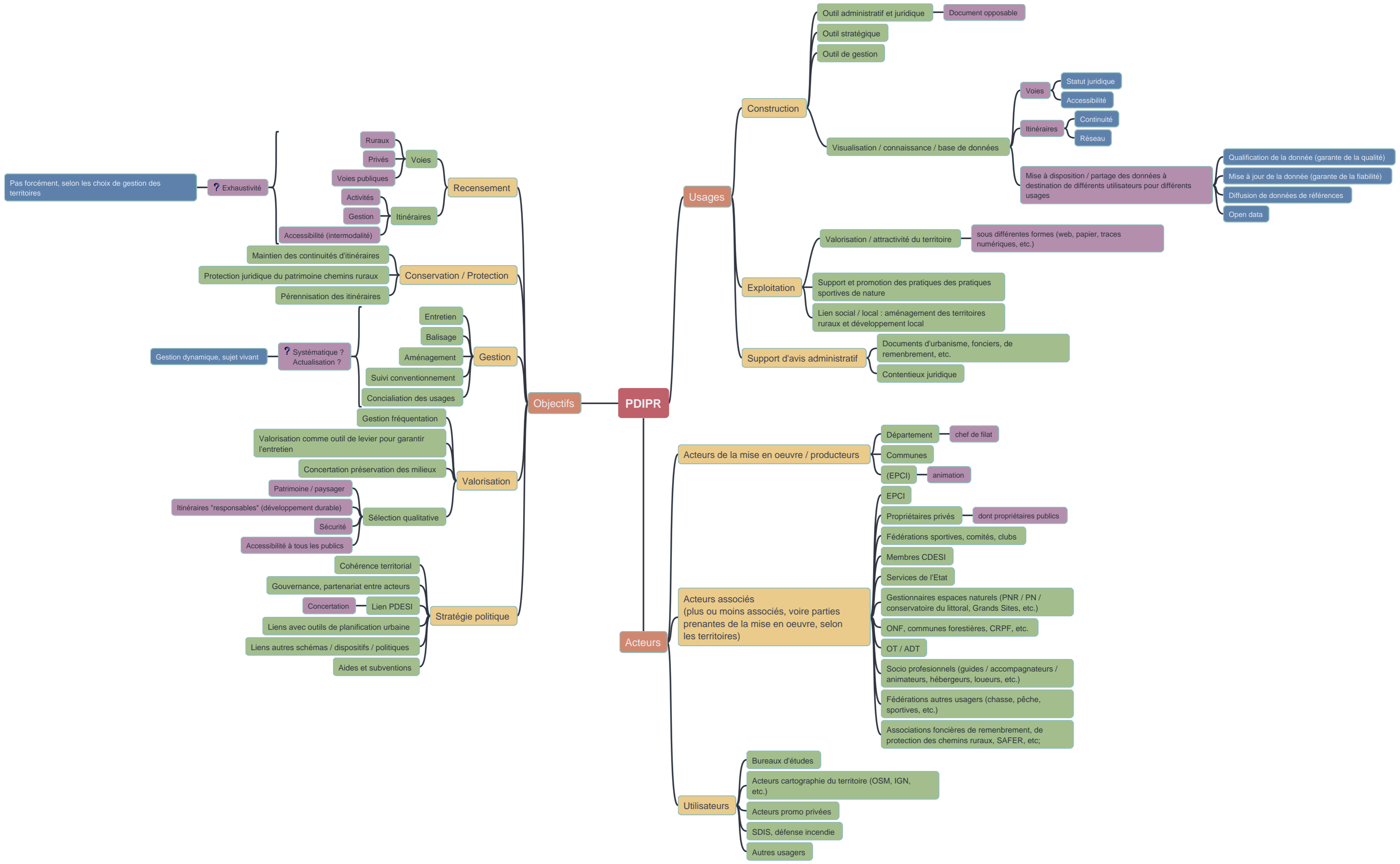
Selon les territoires, interviennent : gestionnaires d'espaces naturels (PNR/PN, Réserves, Conservatoire du littoral, Grands Sites), ONF (souvent aussi propriétaire/gestionnaire), propriétaires publics/privés, services de l'État (DDT/DDTM, SDIS/DPCI), fédérations et associations (sports de nature, chasse, pêche, défense des chemins ruraux), socioprofessionnels (guides, hébergeurs, loueurs), associations foncières de remembrement/SAFER, etc. Leur niveau d'implication varie et doit rester adaptable au contexte local.

- Utilisateurs

Bureaux d'études, acteurs privés de promotion, communautés/cartographes (OSM, IGN et plateformes ré-utilisatrices) consomment la donnée PDIPR (souvent via open data) pour produire cartes, analyses, offres de loisirs, ou instruire des dossiers. Les services de secours (ex. SDIS) utilisent aussi les référentiels et la signalétique comme points de repère.

4) Prochaines étapes

- Clôture de la phase 1 : validation diffusion de ce CR pour validation des définitions à l'ensemble du GT.
- Regroupement du comité de pilotage pour prévoir le lancement de la phase 2 (fin février / début mars) : ateliers de structuration de la donnée (entités, attributs, valeurs contrôlées), règles de segmentation et référentiel, et cadrage de la gouvernance (Département–Communes–EPCI + acteurs associés).



Pas forcément, selon les choix de gestion des territoires

? Exhaustivité

? Systématique ? Actualisation ?

Gestion dynamique, sujet vivant

Patrimoine / paysager

Itinéraires "responsables" (développement durable)

Sécurité

Accessibilité à tous les publics

Concertation

Lien PDESI

Département

chef de filat

(EPCI)

animation

Propriétaires privés

dont propriétaires publics

Membres CDESI

Gestionnaires espaces naturels (PNR / PN / conservatoire du littoral, Grands Sites, etc.)

ONF, communes forestières, CRPF, etc.

OT / ADT

Socio professionnels (guides / accompagnateurs / animateurs, hébergeurs, loueurs, etc.)

Fédérations autres usagers (chasse, pêche, sportives, etc.)

Associations foncières de remembrement, de protection des chemins ruraux, SAFER, etc;

Bureaux d'études

Acteurs cartographie du territoire (OSM, IGN, etc.)

Acteurs promo privées

SDIS, défense incendie

Autres usagers